

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXODE-ESTHER SARL »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
AGHAYATE A 200 METTRE DE LA STATION SHELL, Lot 753,
Ilot 81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 25/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXODE-ESTHER SARL »

Objet : CONSTRUCTION, REHABILITATION, RENOVATION, TERRASSEMENT, AMENAGEMENT DE TERRAIN, INFRASTRUCTURES ROUTIERES, HYDRAULIQUE, FORAGES, ASSAINISSEMENT, ECLAIRAGE PUBLIC, PREFABRICATIONS DE BORDURES -CANIVEAUX – BUSES – BUSES PAVES – DALOTS-POTEAUX, ELECTRIQUES, DIVERS.

- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
AGHAYATE A 200 METTRE DE LA STATION SHELL, Lot 753,

Ilot 81

Dirigeant(s) M ZOMA NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00946 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11807/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

